

SELECTION

Section ouverte seulement pour les élèves intégrant une 6^e, 5^e, ou 4^{ème} du collège La Ponétie en septembre 2026, licenciés de n'importe quel club de rugby affilié à la FFR ou ayant le projet de le devenir ;

Pas de possibilité d'internat.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est à retirer auprès du secrétariat de direction du collège la Ponétie sur simple demande, il peut vous être envoyé par mail. Il est également disponible sur l'ENT du collège.

Il comprend une fiche de candidature et une charte de fonctionnement. Ces documents signés doivent être accompagnés des bulletins scolaires de l'année en cours.

Le retour des dossiers complétés est attendu pour le 20/04/2026 délai de rigueur. A retourner par mail au collège ou à déposer auprès du secrétariat.

Attention : tous les élèves de CM2, issus du secteur ou hors secteur, désirant intégrer une section sportive, doivent retirer un imprimé de demande de dérogation auprès de l'école d'origine . Les demandes de dérogation sont à envoyer par les parents à l'Inspection Académique pour **26 mai 2026** délai de rigueur.

RECRUTEMENT

- Etude du Dossier scolaire,
- Entretien individuel de motivation lors des tests techniques
- Tests techniques pour tous les candidats

Mercredi 29 avril 2026

Complexe sportif La Ponétie à Aurillac 13h30 – 16 h00
Se munir

- D'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du rugby ou de la copie Licence club
- Short, Tshirt, chaussettes hautes, crampons, protections épaules, casque, protège dents

OBJECTIFS

Déterminés par les 5 domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Obj 1 : domaine 1 Former de jeunes joueurs de bon niveau en leur offrant des séquences d'entraînement intégrées à l'emploi du temps.

Obj 2 : domaine 2 Construire des repères et outils pour optimiser sa pratique sportive.

Obj 3 : domaine 3 Former des jeunes officiels et dirigeants UNSS dans la spécialité rugby.

Obj 4 : domaine 4 Construire les informations et les repères permettant d'entretenir sa santé, en adoptant une hygiène de vie compatible avec une pratique sportive intense et une scolarité réussie.

Obj 5 : domaines 3 et 5 Former de jeunes joueurs capables d'analyser leur pratique sportive et d'évaluer leurs capacités, leur permettre de s'engager dans des projets de formation adaptés.

FONCTIONNEMENT

Sur le site du complexe sportif de La Ponétie :
2 séances hebdomadaires le mardi et jeudi de 15h à 17h sous la responsabilité d'un enseignant d'EPS et d'un encadrant diplômé rugby au minimum.

Encadrement sportif : la SSS rugby est sous la responsabilité de Madame BOFFELLI, professeure d'EPS qui assure la liaison entre l'établissement scolaire, les clubs, les élèves et leurs familles. Elle organise et prend en charge les entraînements avec un éducateur sportif diplômé Rugby du stade Aurillacois.

Suivi des résultats scolaires : assuré par le professeur référent. Si les résultats se fragilisent, l'élève peut temporairement être suspendu de la section avec proposition de devoirs faits.



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE MIXTE RUGBY 2026 - 2027 Collège La Ponétie

140 av du Général Leclerc 15000 Aurillac

Tél : 04.71.64.60.33

ce.0150729L@ac-clermont.fr

CLUB SUPPORT STADE AURILLACOIS

Association loi 1901

